



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-130251>

Département(s) de publication : **94, 75**

Annonce n° **24-130251**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : DRIEAT-IF

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Protection de l'environnement

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Entretien annuel de l'assainissement et des dépendances vertes du réseau routier national de l'arrondissement gestion exploitation de la route Est (AGER Est) de la DIRIF

**Description** : Entretien annuel de l'assainissement et des dépendances vertes du réseau routier national de l'arrondissement gestion exploitation de la route Est (AGER Est) de la DIRIF

**Identifiant de la procédure** : 3a64873d-cd70-46e9-ab37-4e373448111c

**Identifiant interne** : DRIEAT-DIRIF-AOO-24-051

**Type de procédure** : Ouverte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 90480000 Service de gestion du réseau d'assainissement

##### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires** : Les candidats devront utiliser exclusivement les fonctionnalités de la plateforme de dématérialisation PLACE (<http://www.marches-publics.gouv.fr>), sous la référence : DRIEAT-DIRIF-AOO-24-051. Ils recevront en retour une réponse par voie électronique par l'intermédiaire de cette plateforme. Pour obtenir tous les renseignements d'ordre administratif et/ou technique qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir leurs demandes

au plus tard 15 jours avant la date limite de remise des offres. Une réponse sera alors adressée en temps utiles à tous les candidats ayant retiré ou reçu le dossier, au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

**2.1.5 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 4**

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 4**

**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Motifs d'exclusion purement nationaux :

## **Section 5 - Lot**

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001**

**Titre :** Lot 1 : assainissement fermé du réseau routier national relevant de l'AGER Est de la DIRIF

**Description :** Entretien de l'assainissement fermé du réseau routier national relevant de l'AGER Est de la DIRIF

**Identifiant interne :** 1

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90480000 Service de gestion du réseau d'assainissement

**5.1.3 Durée estimée**

**Durée :** 12 Mois

**5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non**

**Informations complémentaires :** La durée du marché est de 12 mois

**5.1.9 Critères de sélection**

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom :** Les justifications relatives à la capacité juridique du candidat :

**Description** : • le formulaire DC1 dûment complété ; • le pouvoir du signataire de l'acte d'engagement pour engager l'entreprise (établi par tout moyen, notamment via la transmission du numéro unique d'identification délivré par l'INSEE et/ou des délégations internes à l'entreprise) ; • une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents

**Critère :**

**Type** : Capacité économique et financière

**Nom** : Les justifications relatives à la capacité économique et financière du candidat :

**Description** : • le formulaire DC2 dûment complété, notamment la déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Nom** : Les justifications relatives à la capacité technique et professionnelle du candidat :

**Description** : indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, l'acheteur peut indiquer que les éléments de preuve relatifs à des prestations similaires pertinentes fournies il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; • Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; • Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ; • Une homologation ou certification dans le champ environnemental. Les candidats qui ne disposent pas des renseignements demandés ci-dessus (par exemple les sociétés nouvellement créées), peuvent apporter des moyens de preuve équivalents de leurs capacités.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type** : Prix

**Description** : Le prix, apprécié au regard du détail estimatif

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 70

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : La valeur technique de l'offre appréciée au regard du mémoire justificatif et explicatif.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

**Critère :****Type :** Qualité**Description :** Le critère environnemental, apprécié au vu du contenu du mémoire environnemental justificatif

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

**5.1.11 Documents de marché****Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2653979&orgAcronyme=d4t>**5.1.12 Conditions du marché public****Conditions de présentation :****Présentation par voie électronique :** Requise**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2653979&orgAcronyme=d4t>**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français**Catalogue électronique :** Autorisée**Date limite de réception des offres :** 15/01/2025 à 12:00**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois**Conditions du marché :****Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non**Facturation en ligne :** Non autorisée**La commande en ligne sera utilisée :** oui**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui**Informations relatives aux délais de recours :** Durant le délai de suspension susvisé, et jusqu'à la signature du contrat, le concurrent évincé pourra contester la décision d'attribution par la voie du référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative. Postérieurement à la signature du contrat, et dans un délai de 31 jours suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat, le concurrent évincé pourra former un référé contractuel en contestation de la décision d'attribution, conformément aux articles L. 551-13 à L. 551-23 et R. 551-7 à R. 551-10 du code de justice administrative. De plus, à partir de la conclusion du contrat et dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont rendues publiques la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation, le concurrent évincé peut introduire un recours de plein contentieux contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses qui en sont divisibles assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires. Toutefois, à partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, un concurrent évincé n'est plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables

qui en sont détachables. Le cas échéant, l'ensemble des voies de recours susmentionnées devront être introduites devant le tribunal administratif territorialement compétent .

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** DRIEAT-IF

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** DRIEAT-IF

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** DRIEAT-IF

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** Lot 2 : assainissement ouvert du réseau routier national relevant de l'AGER Est de la DIRIF

**Description :** Entretien de l'assainissement ouvert du réseau routier national relevant de l'AGER Est de la DIRIF

**Identifiant interne :** 2

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90480000 Service de gestion du réseau d'assainissement

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 12 Mois

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** non

**Informations complémentaires :** La durée du marché est de 12 mois

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom :** Les justifications relatives à la capacité juridique du candidat :

**Description** : • le formulaire DC1 dûment complété ; • le pouvoir du signataire de l'acte d'engagement pour engager l'entreprise (établi par tout moyen, notamment via la transmission du numéro unique d'identification délivré par l'INSEE et/ou des délégations internes à l'entreprise) ; • une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents.

**Critère :**

**Type** : Capacité économique et financière

**Nom** : Les justifications relatives à la capacité économique et financière du candidat :

**Description** : • le formulaire DC2 dûment complété, notamment la déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique.

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Nom** : Les justifications relatives à la capacité technique et professionnelle du candidat :

**Description** : • Une liste des principales prestations similaires réalisées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, l'acheteur peut indiquer que les éléments de preuve relatifs à des prestations similaires pertinentes fournies il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; • Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; • Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ; • Une homologation ou certification dans le champ environnemental. Les candidats qui ne disposent pas des renseignements demandés ci-dessus (par exemple les sociétés nouvellement créées), peuvent apporter des moyens de preuve équivalents de leurs capacités.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type** : Prix

**Description** : Le prix, apprécié au regard du détail estimatif.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 70

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : La valeur technique de l'offre appréciée au regard du mémoire justificatif et explicatif.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Le critère environnemental, apprécié au vu du contenu du mémoire environnemental justificatif

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2653979&orgAcronyme=d4t>

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2653979&orgAcronyme=d4t>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 15/01/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Non autorisée

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Informations relatives aux délais de recours :** Durant le délai de suspension susvisé, et jusqu'à la signature du contrat, le concurrent évincé pourra contester la décision d'attribution par la voie du référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative. Postérieurement à la signature du contrat, et dans un délai de 31 jours suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat, le concurrent évincé pourra former un référé contractuel en contestation de la décision d'attribution, conformément aux articles L. 551-13 à L. 551-23 et R. 551-7 à R. 551-10 du code de justice administrative. De plus, à partir de la conclusion du contrat et dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont rendues publiques la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation, le concurrent évincé peut introduire un recours de plein contentieux contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses qui en sont divisibles assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires. Toutefois, à partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, un concurrent évincé n'est plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables

qui en sont détachables. Le cas échéant, l'ensemble des voies de recours susmentionnées devront être introduites devant le tribunal administratif territorialement compétent .

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** DRIEAT-IF

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** DRIEAT-IF

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** DRIEAT-IF

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** DRIEAT-IF

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

**Titre :** lot 3 : Évacuation de terres issues de dérasement et curage de fossés

**Description :** Évacuation de terres issues de dérasement et curage de fossés

**Identifiant interne :** 3

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90500000 Services liés aux déchets et aux ordures

##### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 12 Mois

##### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** non

**Informations complémentaires :** La durée du marché est de 12 mois

##### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom :** Les justifications relatives à la capacité juridique du candidat :

**Description** : • le formulaire DC1 dûment complété ; • le pouvoir du signataire de l'acte d'engagement pour engager l'entreprise (établi par tout moyen, notamment via la transmission du numéro unique d'identification délivré par l'INSEE et/ou des délégations internes à l'entreprise) ; • une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents.

**Critère :**

**Type** : Capacité économique et financière

**Nom** : Les justifications relatives à la capacité économique et financière du candidat :

**Description** : • le formulaire DC2 dûment complété, notamment la déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique.

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Nom** : Les justifications relatives à la capacité technique et professionnelle du candidat :

**Description** : • Une liste des principales prestations similaires réalisées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, l'acheteur peut indiquer que les éléments de preuve relatifs à des prestations similaires pertinentes fournies il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; • Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; • Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ; • Une homologation ou certification dans le champ environnemental. Les candidats qui ne disposent pas des renseignements demandés ci-dessus (par exemple les sociétés nouvellement créées), peuvent apporter des moyens de preuve équivalents de leurs capacités.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type** : Prix

**Description** : Le prix, apprécié au regard du détail estimatif

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 70

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : La valeur technique de l'offre appréciée au regard du mémoire justificatif et explicatif.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Le critère environnemental, apprécié au vu du contenu du mémoire environnemental justificatif.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2653979&orgAcronyme=d4t>

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2653979&orgAcronyme=d4t>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 15/01/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Non autorisée

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Informations relatives aux délais de recours :** Durant le délai de suspension susvisé, et jusqu'à la signature du contrat, le concurrent évincé pourra contester la décision d'attribution par la voie du référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative. Postérieurement à la signature du contrat, et dans un délai de 31 jours suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat, le concurrent évincé pourra former un référé contractuel en contestation de la décision d'attribution, conformément aux articles L. 551-13 à L. 551-23 et R. 551-7 à R. 551-10 du code de justice administrative. De plus, à partir de la conclusion du contrat et dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont rendues publiques la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation, le concurrent évincé peut introduire un recours de plein contentieux contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses qui en sont divisibles assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires. Toutefois, à partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, un concurrent évincé n'est plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables

qui en sont détachables. Le cas échéant, l'ensemble des voies de recours susmentionnées devront être introduites devant le tribunal administratif territorialement compétent .

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** DRIEAT-IF

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** DRIEAT-IF

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** DRIEAT-IF

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

**Titre :** Lot 4 : Entretien des dépendances vertes sur le réseau de l'AGER Est.

**Description :** Entretien des espaces verts sur le réseau de l'AGER Est.

**Identifiant interne :** 4

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

##### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 12 Mois

##### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non**

**Informations complémentaires :** La durée du marché est de 12 mois

##### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom :** Les justifications relatives à la capacité juridique du candidat :

**Description :** • le formulaire DC1 dûment complété ; • le pouvoir du signataire de l'acte d'engagement pour engager l'entreprise (établi par tout moyen, notamment

via la transmission du numéro unique d'identification délivré par l'INSEE et/ou des délégations internes à l'entreprise) ; • une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** Les justifications relatives à la capacité économique et financière du candidat :

**Description :** • le formulaire DC2 dûment complété, notamment la déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Les justifications relatives à la capacité technique et professionnelle du candidat :

**Description :** Une liste des principales prestations similaires réalisées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, l'acheteur peut indiquer que les éléments de preuve relatifs à des prestations similaires pertinentes fournies il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; • Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; • Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ; • Une homologation ou certification dans le champ environnemental. Les candidats qui ne disposent pas des renseignements demandés ci-dessus (par exemple les sociétés nouvellement créées), peuvent apporter des moyens de preuve équivalents de leurs capacités.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Le prix, apprécié au regard du détail estimatif

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 70

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** La valeur technique de l'offre appréciée au regard du mémoire justificatif et explicatif.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Le critère environnemental, apprécié au vu du contenu du mémoire environnemental justificatif.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2653979&orgAcronyme=d4t>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2653979&orgAcronyme=d4t>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 15/01/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Non autorisée

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Informations relatives aux délais de recours :** Durant le délai de suspension susvisé, et jusqu'à la signature du contrat, le concurrent évincé pourra contester la décision d'attribution par la voie du référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative. Postérieurement à la signature du contrat, et dans un délai de 31 jours suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat, le concurrent évincé pourra former un référé contractuel en contestation de la décision d'attribution, conformément aux articles L. 551-13 à L. 551-23 et R. 551-7 à R. 551-10 du code de justice administrative. De plus, à partir de la conclusion du contrat et dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont rendues publiques la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation, le concurrent évincé peut introduire un recours de plein contentieux contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses qui en sont divisibles assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires. Toutefois, à partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, un concurrent évincé n'est plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables. Le cas échéant, l'ensemble des voies de recours susmentionnées devront être introduites devant le tribunal administratif territorialement compétent .

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** DRIEAT-IF

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** DRIEAT-IF

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** DRIEAT-IF

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** DRIEAT-IF

**Organisation qui traite les offres :** DRIEAT-IF

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** DRIEAT-IF

**Numéro d'enregistrement :** 13002932500573

**Adresse postale :** 27-29 rue Leblanc

**Ville :** Paris cedex 15

**Code postal :** 75732

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** [upimppac.dcppa.sg.drieat-if@developpement-durable.gouv.fr](mailto:upimppac.dcppa.sg.drieat-if@developpement-durable.gouv.fr)

**Téléphone :** 0140618080

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

## 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Paris

**Numéro d'enregistrement** : 17750005500013

**Adresse postale** : 7 rue de Jouy

**Ville** : Paris cedex 04

**Code postal** : 75181

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-paris@juradm.fr

**Téléphone** : 01 44 59 44 00

**Télécopieur** : 01 44 59 46 46

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 68c6bcef-b79e-4e7a-9462-67e950fd98cc - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 18/11/2024 à 12:15

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 18/11/2024